

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Rapport de la commission chargée d'étudier le **PREAVIS MUNICIPAL 2016-2021 / N°33** relatif à la modification des statuts du SIDERE.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission composée de :

Mesdames	Arlette	Dévaud	
	Florence	Fries	
	Marjorie	Petit	
Messieurs	Patrick	Bréchon	Président
	Philippe	Rosset	rapporteur
	Michel	Déruaz	
	Christian	Joly	excusé le 17 janvier

s'est réunie le 17 janvier et le 13 mars 2019.

Monsieur le Municipal Cédric Echenard était présent lors de la séance du 17 janvier.

Madame Joëlle Sala-Ramu, Présidente du SIDERE, Messieurs François Delafoge, membre du CoDir du SIDERE, Marc Dvorak, ingénieur conseil du SIDERE, Olivier Mayor, chargé de mission pour la fusion des trois communes et Messieurs les Municipaux Cédric Echenard et Loïc Haldimann étaient présents lors de la séance du 13 mars 2019.

La commission remercie toutes les personnes invitées pour leurs réponses qui nous ont convaincus.

PREAMBULE

Une commission ad hoc s'est penchée sur la modification des statuts le 14 novembre et 5 décembre 2017. Elle a passé les nouveaux statuts en revue et amendé quelques articles. Elle a ensuite remis son rapport à la Municipalité qui l'a ensuite transmis au CoDir du SIDERE le 19 décembre 2017.

MODIFICATION DES STATUTS

Les statuts adoptés par le Conseil intercommunal ne pourront cependant plus être amendés par les communes. Ils pourront dès lors soit être approuvés, soit refusés.

Au vote, le préavis est accepté à l'unanimité par la commission.

CONCLUSION

En conclusion, la commission vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

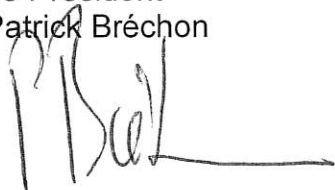
- vu le préavis 2016-2021 / N°33 de la Municipalité du 4 octobre 2018,
- entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

d é c i d e

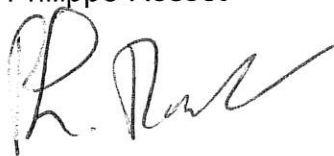
d'adopter les statuts de l'association intercommunale sur la distribution de l'eau potable de Rolle et environs, sous réserve de leur approbation par le Conseil d'Etat.

Au nom de la Commission

Le Président
Patrick Bréchon



Le rapporteur
Philippe Rosset



Rolle, le 18 mars 2019